

Information aux familles :

Organisation Centre de loisirs de Vimines « Été 2020 »

✚ Condition d'ouverture

- Respect du protocole sanitaire allégé édité par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
- Pour les adultes : port du masque si la distance d'un mètre ne peut être respectée
- La commune assurera un entretien quotidien suivant les préconisations sanitaires en vigueur
- Les personnes extérieures aux personnels nécessaires à la gestion de l'accueil de loisirs ne peuvent pénétrer dans les bâtiments.

✚ Règles sanitaires à respecter sur la base du protocole des accueils de loisirs sans hébergement

- Prise de température quotidienne à la maison avant de venir à l'école (si t° > à 37,8°C, l'enfant reste à la maison).
- En cas de symptôme pouvant évoquer une infection (toux, maux de tête, de ventre, signe de température...), l'enfant sera isolé, muni d'un masque jusqu'à l'arrivée du responsable légal ou de son représentant désigné qui viendra le chercher au plus tôt à l'école (les mêmes règles d'isolement s'appliqueront aux adultes présentant des symptômes). Il ne pourra réintégrer l'école qu'avec l'assurance que son état n'est pas lié au COVID-19 (réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet).
- En cas d'infection COVID-19 avérée ou suspectée, les parents du groupe concerné seront immédiatement informés et les mesures appropriées seront prises en liaison avec le médecin traitant de l'enfant.
- L'arrivée au centre de loisirs, tout comme les sorties, se feront en différentes entrées pour éviter tout rassemblement aux abords du bâtiment d'accueil (cf. page 2). Les enfants rejoindront leur animateur puis leur groupe. Les horaires donnés devront être scrupuleusement respectés.
- Un premier lavage de mains sera obligatoire à l'arrivée de l'enfant
- Un lavage minutieux des mains sera obligatoire avant et après chaque passage aux toilettes, après jeux et les activités extérieurs et/ou sportives, avant et après le repas, après chaque mouchage, toux ou éternuement.
- Les repas seront pris dans les salles, à la place choisie en début d'accueil par l'enfant, sous la surveillance de l'équipe pédagogique du centre de loisirs. Chaque enfant devra apporter sa gourde, ses couverts et sa serviette jetable. Les repas devront être conditionnés dans un sac isotherme muni d'un pain de glace (pas de réchauffage ni de réfrigération possible). Les goûters seront fournis par les familles.
- Les sorties des élèves se feront aux mêmes points que les entrées.

✚ Salle de confinement pour isoler un malade : INFIRMERIE

Un masque est mis à l'enfant, les parents sont prévenus puis suivi de la procédure de gestion d'un cas suspect
Surveillance par un encadrant de l'équipe pédagogique.

Procédure de gestion d'un cas suspect

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un enfant

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

- 1) Isolement immédiat de l'enfant avec un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- 2) Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- 3) Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
- 4) Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les mesures barrières.
- 5) Rappel par les responsables du Centre de loisirs de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- 6) Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'enfant, depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France. Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- 7) Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes. Poursuite stricte des mesures barrières.
- 8) L'enfant ne pourra revenir au Centre de loisirs qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 **ou du médecin de l'éducation nationale**.

Lieu d'accueil

Le centre de loisirs sera ouvert dans le bâtiment de l'école maternelle de Vimines. Les enfants sont accompagnés et récupérés par les familles aux lieux indiqués ci-dessous :

- Temps d'activités en intérieur

Pour toutes les tranches d'âges : devant la porte d'entrée de la cour de l'école maternelle.

- Temps d'activités en extérieur

Pour les 3-5 ans : devant le portail vert donnant sur la cour de l'école maternelle.

Pour les 6-12 ans : devant le portail vert donnant sur la cour de l'école élémentaire.

Horaires d'accueil et fonctionnement

Accueil du matin : de 7h30 à 13h00 avec repas

Accueil échelonné entre **7h30 et 9h00**. Départ échelonné entre **12h45 et 13h00**

Accueil de l'après-midi : de 13h00 à 18h30 sans repas.

Accueil à **13h00 à 13h15**. Départ échelonné entre **17h00 et 18h30**



Accueil à la journée : de 7h30 à 18h30 avec repas

Accueil échelonné entre **7h30 et 9h00**. Départ échelonné entre **17h00 et 18h30**

Sac d'activité

En raison des contraintes sanitaires, les familles fournissent à leur(s) enfant(s) le matériel nécessaire aux activités manuelles (crayons couleurs, crayons feutres, crayon papier, taille-crayon, gomme, ciseaux, colle et scotch).

Tarification

Quotient familial	 Tarif 2019-2020 à l'heure 			
	Viménais		Extérieurs	
	1er enfant	À partir du 2ème enfant	1er enfant	À partir du 2ème enfant
Inférieur à 700	0,77 €	0,69 €	1,11 €	0,99 €
701-1000	1,11 €	0,99 €	1,34 €	1,20 €
1001-1300	1,34 €	1,20 €	1,57 €	1,41 €
1301-1600	1,57 €	1,41 €	1,68 €	1,51 €
1601-1900	1,68 €	1,51 €	1,77 €	1,60 €
Supérieur à 1900	1,77 €	1,60 €	1,86 €	1,67 €

Les pré-inscriptions ne peuvent être annulées et/ou modifiées. Seules les absences justifiées par un certificat médical circonstancié seront décomptées et non facturées sous réserve de l'accord des responsables du Centre de Loisirs. Les annulations et les absences non justifiées resteront facturées sur la base de 6 heures la demi-journée et de 11 heures la journée.

Inscription :

Les familles ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) au Centre de loisirs dans la limite des places disponibles par mail à centrelouisirs@vimines.com au cours de l'été

Contact équipe de direction

Par téléphone : 06.30.97.58.22

Par mail : centrelouisirs@vimines.com